

# Propositions issues des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger

—

## Mission de conseil article L 121-1

Propositions Bourses  
scolaires et AESH

Jean-Michel Alonzeau  
Renée Aupetit  
Nathalie Durand

Dates de la consultation  
Du 10 mars au 10 octobre 2025

Dates de remise des propositions  
Le 15 septembre 2025



## Table des matières

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| Bourses Scolaires et AESH .....                                 | 3  |
| Contexte et enjeux .....                                        | 3  |
| I. AIDE À LA SCOLARITÉ (BOURSES SCOLAIRES) .....                | 3  |
| 1.1 Critères d'attribution et conditions d'éligibilité .....    | 3  |
| 1.2 Budget ministériel et évolutions budgétaires .....          | 4  |
| 1.3 Répartition par établissement et zone géographique .....    | 4  |
| 1.4 Difficultés des familles .....                              | 5  |
| 1.5 Outils informatiques (Scolaïde) .....                       | 5  |
| 1.6 Dysfonctionnements et améliorations envisagées .....        | 6  |
| 1.7 Controverses identifiées .....                              | 7  |
| 2. AESH (ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP) ..... | 8  |
| 3. NOUVELLES PROPOSITIONS CONSOLIDÉES .....                     | 13 |
| 3.2 Processus et démarches administratives .....                | 13 |
| 3.3 Critères d'attribution et cadre légal .....                 | 14 |
| 3.4 Communication et accompagnement des familles .....          | 14 |
| 3.5 Aspects techniques et financiers .....                      | 15 |
| 3.7 Équité sociale et réformes structurelles .....              | 16 |
| 4. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS .....                   | 17 |
| Constats principaux .....                                       | 17 |

# Bourses Scolaires et AESH

## Contexte et enjeux

**Rappel de la demande du gouvernement :** étude du « dispositif des aides à la scolarité, qu'il s'agisse des bourses scolaires ou des aides au financement des accompagnants des élèves en situation de handicap, afin de garantir que ces aides répondent au mieux aux besoins des familles dans un contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité, tout en respectant l'impératif de maîtrise de la trajectoire budgétaire ».

**Ce que nous proposons dans le cadre des Assises :** L'accès à l'éducation est un enjeu fondamental pour les familles françaises établies hors de France. Depuis leur création, les bourses scolaires permettent à des milliers d'élèves de poursuivre leur scolarité dans le réseau d'enseignement français à l'étranger, malgré l'augmentation constante des frais de scolarité. Parallèlement, le soutien aux élèves en situation de handicap a connu des avancées avec la prise en charge des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), bien que des défis importants subsistent. Aujourd'hui, il est essentiel de mieux comprendre les évolutions du dispositif, ses limites et les moyens d'en améliorer l'accessibilité.

Les Assises de la Protection Sociale permettront d'analyser l'évolution du nombre de boursiers, l'impact des critères d'attribution et les solutions pour éviter que le reste à charge ne devienne un frein à la scolarisation. La question du financement et de l'intégration des élèves en situation de handicap sera également abordée, avec une réflexion sur les conditions de recrutement, la formation et la rémunération des AESH. L'enjeu est clair : garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation pour tous les enfants français de l'étranger, sans que des obstacles financiers ne viennent compromettre leur avenir.

## I. AIDE À LA SCOLARITÉ (BOURSES SCOLAIRES)

### 1.1 Critères d'attribution et conditions d'éligibilité

#### Problématiques identifiées

##### Prise en compte du patrimoine :

- Réflexion sur la prise en compte de la propriété immobilière dans les critères (proposition d'abattement pour familles locataires vs propriétaires)
- Proposition d'exclure d'office les multi-propriétaires ou d'appliquer automatiquement une pondération à la baisse de la quotité
- Incongruité constatée : boursiers dont les parents sont propriétaires d'un bien dont la valeur s'est surenchériée ou qui sont multi-propriétaires avec emprunts les maintenant sous le seuil d'exclusion

##### Évaluation des ressources :

- Question sur la quotité de 100% réservée à certaines familles bien connues des services
- Charge financière d'un enfant poursuivant études supérieures en France à mieux considérer dans le calcul
- Proposition de conditionner toutes les aides sociales au niveau de ressources des familles
- Ne pas intégrer les plans d'épargne retraite dans le patrimoine mobilier quand l'épargne est réellement bloquée et fléchée

### Propositions de réforme :

- Révision des critères d'attribution (familles propriétaires remboursant crédit hypothécaire équivalent à loyer ne peuvent pas déposer demande)
- Réactualisation de la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans
- Inclure systématiquement patrimoine mobilier et immobilier dans critères d'attribution
- Création d'un quotient familial unique pour éviter la démultiplication des méthodologies de calcul

## 1.2 Budget ministériel et évolutions budgétaires

### Évolutions constatées

#### Hausses budgétaires :

- L'État prévoit de consacrer en 2025 : 132 millions d'euros à l'accompagnement et à la protection sociale (communauté de 3 millions de personnes)
- Budget mondial dédié aux aides sociales : 15 millions d'euros

#### Disparités d'évolution :

- Hausse de 100% des frais de scolarité entre 2018 et 2024, alors que le budget des bourses n'a augmenté que de 25%
- Budget aide sociale passé de 44 000 euros à 2 800 euros en 10 ans dans certaines circonscriptions

#### Demandes d'augmentation :

- Demande d'augmentation générale du budget des bourses couplée à une réforme du mode de calcul
- Proposition de créer un mécanisme de crise permettant d'ajuster/réévaluer le taux de base autant de fois que nécessaire en cours d'année

## 1.3 Répartition par établissement et zone géographique

### Données par circonscription

- Nombre de demandes en constante augmentation depuis 2021 (101 dossiers étudiés en CCB1-25 contre 76 en 2021 dans une circonscription)
- Bourses AEFE 2025/26 : 15 boursiers pour 90 551 € dans une autre circonscription
- Période 2013-2024 : moyenne de 54 enfants concernés, 41 accords, budget annuel moyen de 176 218 €
- Nombre de boursiers drastiquement chuté en raison des départs causés par troubles socio-politiques (reste actuellement une dizaine dans certaines zones)

### Évolutions IPPA

- Augmentation IPPA justifiée dans certaines zones : de 58 à 91 pour une ville, de 45 à 60 pour une autre

## 1.4 Difficultés des familles

### Reste à charge et charges financières

#### Coût de la scolarité :

- Reste à charge supérieur en 2025 (augmentation frais scolarité, inflation, hausse tarifs transports scolaires)
- Contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité
- Frais de scolarité très élevés dans certaines zones vs autres établissements européens

#### Impact des changes et inflation :

- Décalage entre perception professeurs et réalité (émoluments vs débours établissement + conversion monnaie locale)
- Taux de chancellerie fixé au 16 septembre année n-1 engendre difficultés dans pays à monnaie fluctuante et inflation débridée
- IPPA fixé au 16 septembre année n-1 ne permet pas de refléter inflation très élevée et ne correspond pas au coût de vie réelle

### Situations familiales spécifiques

#### Familles séparées :

- Calcul des bourses appliqué aux familles en garde partagée crée une injustice (assimile deux foyers séparés à famille biparentale unie)
- Prise en compte des revenus des deux parents pas équitable par rapport au conjoint qui assure la garde de l'enfant
- Proposition d'une déduction fixe au cas où les deux foyers seraient distincts

#### Impact sur la mixité sociale :

- Crainte de voir le système éducatif français à l'étranger devenir de plus en plus élitaire
- Familles résidant loin des centres ne scolarisent pas dans le système français
- Impact de la réglementation fiscale (avantages fiscaux limités à quelques années)

## 1.5 Outils informatiques (Scolaïde)

### Dysfonctionnements majeurs identifiés

#### Problèmes techniques :

- Dysfonctionnement de la plateforme Scolaïde (outil mal testé, peu opérationnel)
- Test préalable auprès de quelques consulats n'a pas permis de vérifier le bon fonctionnement
- Déploiement effectué sans réelle planification, sans communication claire aux usagers, sans formation suffisante des équipes consulaires
- Nombreux bugs rendent la gestion difficile, tous les documents enregistrés dans des PDF séparés

**Impact sur les usagers :**

- Seules 3 familles ont réussi à compléter leur dossier dans certaines circonscriptions
- Familles n'ont pas pu accéder et remplir leurs demandes comme prévu → dépôt de dossier physique cette année
- Poste contraint de saisir les données des familles et des établissements scolaires

**Conséquences administratives :**

- Absence de vision du reste à charge pour les familles dans les fiches familles disponibles
- SCOLA permettait une gestion plus fluide des dossiers vs SCOLAIDE
- Dysfonctionnements SCOLAIDE et report CNB1 en juillet au lieu de mi-juin conduisent à communication tardive

**Propositions d'amélioration****Formation et accompagnement :**

- Formation utilisation SCOLAIDE pour tous utilisateurs (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)
- Tutoriels en langues locales et manuels d'instructions complets
- Création de FAQ pour aider les utilisateurs
- Assistance technique pour accompagner les utilisateurs

**Améliorations techniques :**

- Inclure un espace de commentaires dans la saisie du dossier
- Permettre aux membres du CCB de consulter les dossiers en amont via la plateforme SCOLAIDE
- Identifier les causes des dysfonctionnements et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide

**1.6 Dysfonctionnements et améliorations envisagées****Dysfonctionnements administratifs****Calendrier et versements :**

- Notifications de bourses trop tardives et pas faites directement aux familles
- Paiement des bourses scolaires pas encore réalisé aux écoles conventionnées et homologuées pour année 2024/2025
- Versement tardif des bourses d'entretien, notamment dans les EGD → familles contractent crédits à la consommation

**Coordination CNB-CCB :**

- Dissonances constatées entre avis retenus par dernier CCB1 et résultats finaux de la CNB
- CNB doit informer formellement en amont en cas de décision de pondération à la baisse

## Améliorations structurelles proposées

### Réformes du système :

- Mécanismes légaux et réglementaires réformés pour permettre le versement de l'intégralité des bourses dès la première semaine de rentrée
- Proposition que les mécanismes de recours et les procédures soient simplifiés
- Simplifier l'étude des dossiers en attribuant à chaque foyer un quotient familial unique

### Transparence :

- Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte
- Établir la liste des pièces justificatives pour première demande et renouvellement

## 1.7 Controverses identifiées

### Équité du système

#### Injustices constatées :

- Manque de transparence sur le calcul de l'IPPA
- Traitement injuste des familles en garde partagée
- Comment justifier la chute du taux de base pour les aides sociales parallèlement à une hausse importante de l'IPPA
- Controverse sur l'exclusion du dispositif de bourses du parent divorcé qui n'a pas la garde même si c'est lui qui doit payer les frais de scolarité par jugement

#### Fraude et abus :

- Contrôles approfondis révèlent que la moitié des bénéficiaires ne jouaient pas le jeu de la transparence dans la déclaration de revenus, voire fraudaient
- Cas de familles faisant des choix de vie discutables reposant sur le postulat que la bourse financera la totalité de la scolarité

### Questions sur l'universalité :

- Interrogation sur le principe d'universalité des aides sociales qui en font un dispositif généreux mais parfois dévoyé
- Lorsque l'expatriation est un choix volontaire, est-il normal d'avoir accès à des aides "automatiques" de l'État français

## 2. AESH (ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

### 2.1 Financement et rémunération

#### Modalités de financement actuelles

##### *Prise en charge par l'AEFE :*

- Taux forfaitaire de 15 dinars/heure pris en charge sans distinction de situation financière
- Base de 150 HKD/heure prise en charge, les tarifs horaires se situant entre 250 HKD et 450 HKD/heure
- Dispositif d'aide depuis 2021 sur la base d'une décision préalable d'une MDPH

##### Charge financière pour les familles :

- Familles doivent prendre en charge de manière anticipée le salaire de l'AESH
- Familles dans l'obligation d'avancer montants considérables couvrant année entière de salaires et cotisations sociales
- Frais peuvent s'élever entre 4 000 et 5 000 dinars par an dans certaines zones

#### Propositions d'amélioration financière

##### *Revalorisation des aides :*

- Augmenter le plafond de prise en charge du taux horaire par l'AEFE (plafond actuel de 15 dinars/heure ne couvre pas le montant payé par les familles)
- Différencier le taux horaire pris en charge selon les ressources des familles
- Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté

##### **Nouvelles modalités de versement :**

- Privilégier un versement direct de l'aide à l'AESH (ex : par l'établissement sous forme de chèque) plutôt qu'un remboursement aux familles
- Inclure les montants versés par les familles pour l'AESH comme charge déductible dans le calcul de la bourse

### 2.2 Organisation administrative

#### Statut actuel des AESH

##### **Précarité du statut :**

- AESH recrutés directement par les familles via une simple convention, sans contrat de travail
- Statut précaire sans droit à la protection sociale (ni maladie, ni retraite)
- Recrutement repose sur des contrats instables, une rémunération horaire, et une absence de couverture en cas d'absence de l'élève
- Paiement dépend du bon vouloir des familles, certaines ne paient pas

### **Problèmes de coordination :**

- Gestion des AESH se fait directement par les directions des lycées
- Établissements refusent d'intervenir en cas de non-paiement, évoquant un accord privé
- 10% de la masse salariale d'un établissement sont des AESH (17 ETP sur 170), représente une charge financière réelle

## **Propositions de réforme du statut**

### **Professionnalisation :**

- Mise en place de contrats de travail pour les AESH
- Étudier la possibilité d'ouvrir une patente (statut d'auto-entrepreneur) pour les AESH permettant affiliation à la sécurité sociale locale
- Recommandation d'embauche des AESH par les établissements eux-mêmes avec affectation temps plein incluant autres missions pédagogiques/éducatives

### **Sécurisation :**

- Proposer un contrat de travail encadré, garantissant une protection sociale et des droits (maladie, retraite, sécurité)
- Imposer aux familles de souscrire à une assurance pour l'AESH qu'elles emploient
- Désignation d'un référent AESH dans chaque établissement
- Rôle de médiation assumé par l'administration en cas de conflit avec les familles

## **2.3 Formation des AESH et des enseignants**

### **Formation des AESH**

#### ***Besoins identifiés :***

- Formation spécifique pour les AESH pour reconnaître et structurer leur métier
- Évaluation régulière de leurs compétences
- Accès à une formation professionnelle adaptée
- Question sur l'existence d'une formation pour les accompagnants (souvent des personnels locaux)

#### ***Propositions de formation :***

- Mise en place d'une formation spécifique pour les AESH
- Renforcement de la formation des accompagnants souligné par le ministre délégué
- Permettre une évaluation régulière de leurs compétences

## **Formation des enseignants**

### ***Manque de formation constaté :***

- Manque de formation des enseignants au handicap, notamment au collège
- Renforcement de la formation et de l'encadrement des enseignants locaux nécessaire
- Repenser l'autonomie pédagogique accordée aux enseignants recrutés localement

### ***Propositions :***

- Intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED)
- Déployer des formations en méthodologie pédagogique pour garantir une qualité d'enseignement homogène
- Mieux outiller les personnels encadrants pour répondre de manière adaptée à la diversité des besoins

## **2.4 Critères d'attribution**

### **Critères actuels et problèmes**

#### ***Seuil d'incapacité :***

- Révision du critère d'accès aux AESH fixé à 50% demandée (égalité de traitement avec la France où il n'y a pas de seuil)
- Critère des 50% rigide ne reflète pas toujours la réalité des besoins éducatifs des élèves
- Application d'un critère d'éligibilité exigeant que le handicap soit reconnu à plus de 50% pour bénéficier d'un accompagnement

#### ***Problèmes d'accès :***

- Cette mesure aura des conséquences dramatiques pour de nombreuses familles
- Des enfants en besoin d'un soutien éducatif sont exclus du dispositif

#### ***Évolutions proposées***

- Remettre en question l'exigibilité du critère des 50%
- Les besoins éducatifs des élèves ne peuvent être réduits à un pourcentage de handicap
- Accompagnement doit être flexible et adapté à la situation individuelle de chaque enfant

## **2.5 Difficultés opérationnelles**

### **Problèmes de calendrier et de communication**

#### ***Retards de versement :***

- Remboursements liés aux bourses AESH interviennent avec retard récurrent et de plus en plus significatif

- Année dernière, certains remboursements effectués qu'à l'issue de l'été, voire plusieurs mois après la rentrée scolaire
- CNB1 prévue qu'au début juillet → familles ne peuvent espérer remboursement qu'à la rentrée septembre, soit un an après avoir engagé les dépenses

***Manque d'information :***

- Familles n'ont pas en temps le montant horaire qui leur sera remboursé pour l'emploi d'une AESH
- Taux horaires communiqués par l'AEFE sans explication du mode de calcul, familles demandent plus grande transparence
- Le dispositif n'est pas bien connu de toutes les familles qui pourraient en bénéficier

**Conséquences opérationnelles**

***Impact sur la continuité :***

- Forte rotation des accompagnants due à la précarité → péril de la continuité du suivi scolaire + lourde charge organisationnelle pour les familles
- Statut précaire ne permet pas de garantir la continuité de la prise en charge de l'enfant
- À minima 2 AESH en moins car des enfants vont quitter l'établissement dans certaines zones

***Délais administratifs :***

- Délais de traitement des demandes de droits liés au handicap par les MDPH très longs (6 mois voire plus) à cause de la distance et des procédures administratives complexes
- Pour l'année en cours 2025-2026, aucune information reçue sur d'éventuels changements des règles ou du calendrier de versement des allocations AESH

## 2.6 Propositions d'amélioration

**Amélioration de l'information**

- Campagne d'information plus ciblée devrait être menée en parallèle avec la campagne des bourses scolaires mais également en dehors de celle-ci
- Taux horaire doit être défini et communiqué aux parents par l'AEFE avant la rentrée scolaire

**Simplification administrative**

***MDPH et procédures :***

- Validité de la décision de la MDPH portée à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans
- Guichet unique (MDPH dédiée spécifiquement aux demandeurs résidant à l'étranger) faciliterait les démarches et réduirait sensiblement les délais
- Proposition d'avoir une seule MDPH compétente pour les Français établis à l'étranger

**Calendrier et versements :**

- Effet rétroactif souhaité pour les décisions des MDPH notifiées en milieu d'année afin de ne pas pénaliser les familles ayant fait une avance de frais depuis la rentrée scolaire
- Modification urgente du calendrier de remboursement des frais avancés par familles

**Nouvelles modalités de financement****Préfinancement :**

- Créer un mécanisme de préfinancement type tiers-payant pour rémunérer les AESH en attente du versement de la bourse dédiée
- Les OLES peuvent faire des avances aux familles et être remboursées par le versement direct de la bourse d'entretien par l'établissement
- Avance systématique des salaires AESH par les caisses de solidarité des établissements dès lors qu'une notification pluriannuelle MDPH est en vigueur

**Suspension des exigibilités :**

- Suspension de l'exigibilité immédiate des frais de scolarité liés à la part AESH tant que la bourse correspondante n'a pas été effectivement versée
- Exemption des relances et menaces de non-réinscription adressées aux familles en attente de remboursement

**Support aux familles****Accompagnement médical :**

- Mettre à disposition des familles françaises une liste actualisée de médecins et de personnes spécialisées dans les besoins spécifiques
- Problème d'information et de formation des agents consulaires sur les questions de handicap et les procédures MDPH
- Médecins locaux pas toujours en mesure de compléter les formulaires demandés

**Suivi pédagogique :**

- Institutionnaliser deux rencontres annuelles entre familles des élèves EBEP et équipe pédagogique : première en début d'année (définir modalités accompagnement), seconde en fin d'année (bilan individualisé)
- Acquisition pour chaque classe d'un kit pédagogique dédié aux élèves EBEP (sous réserve que cela bénéficie à tous)

## 3. NOUVELLES PROPOSITIONS CONSOLIDÉES

### 3.1 Gouvernance et transparence

#### Amélioration de la gouvernance

- Mieux associer les conseils consulaires aux décisions
- Renforcer la transparence, simplifier les critères, les mettre en cohérence à l'échelle du réseau
- Publier systématiquement des rapports publics sur les critères, montants distribués, répartition
- Organiser webinaire d'État début campagne pour conseils consulaires (même interprétation)
- Ne pas faire d'auto-censure localement sur l'enveloppe des besoins
- Éviter qu'entreprises intègrent les aides dans leur politique salariale
- Empêcher les montages administratifs pour familles aisées
- Éviter que salariés négocient salaires en tenant compte des bourses

#### Lutte contre les détournements

- Éviter que les établissements construisent leur budget en fixant par avance le montant d'aide publique requis
- Contrôler les frais de scolarité et la justification des augmentations
- Transparence sur les raisons d'aide des frais scolaires pour établissements contractuels

### 3.2 Processus et démarches administratives

#### Simplification des procédures

- Simplifier et moderniser les démarches (outils numériques, harmonisation procédures)
- Refonte des instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant
- Harmoniser les pratiques des postes, afficher clairement le reste à charge
- Privilégier l'accueil en présentiel dans les consulats
- Amélioration de Scolaid pour traitement dès la rentrée (non janvier)
- Alléger les démarches administratives dans un cadre clair et transparent
- Créer une commission d'harmonisation des pratiques au sein d'un même pays

#### Amélioration des délais

- Rendre le recours en CCB2 suspensif (frais de scolarité non exigibles avant décision CNB2)
- Faire les visites à domicile AVANT le CCB pour que les membres aient tous les éléments
- Respecter et prendre en compte les observations des membres CCB bénévoles

## 3.3 Critères d'attribution et cadre légal

### Réformes des critères

- Proposition de loi n° 15-17 (articles 13 et 14) : notion de reste à charge obligatoire
- Droit d'accès inconditionnel pour enfants français dans le réseau
- Définition par décret des conditions d'octroi (droit opposable à l'administration)
- Enveloppe limitative au service des critères (et non l'inverse)

### Adaptation des critères patrimoniaux

- Ajuster le seuil de patrimoine par ville (non par circonscription consulaire)
- Prendre en compte le nombre d'enfants pour la détermination du seuil
- Exclure la nue-propriété du patrimoine quand non utilisable
- Ne considérer que le capital réellement liquide pour le patrimoine mobilier
- Intégrer les frais de garde d'enfants quand deux parents travaillent
- Réévaluer régulièrement les quotients minimum et maximum
- Réviser les critères de patrimoine immobilier et mobilier

### IPPA et calculs spécifiques

- Réévaluer l'IPPA pour correspondre au niveau de vie local
- Rendre public l'indice et la méthode de calcul pour tous les pays
- Créer un mode de calcul spécifique pour familles avec un parent en France et un parent à l'étranger
- Modification de la pondération logement : passer de 30% à 40%
- Prendre en compte les quartiers éloignés des ambassades pour le coût du logement
- Vérifier l'inclusion/exclusion des pensions non versées (couples divorcés)
- Soumettre les IPPA aux conseils consulaires des bourses

## 3.4 Communication et accompagnement des familles

### Amélioration de l'information

- Améliorer la communication aux familles, organiser des réunions d'information
- Repérer rapidement les difficultés de paiement des familles françaises
- Suivi circonstancié des familles n'ayant pas renouvelé leur demande de bourse
- Attention particulière aux familles monoparentales
- Organiser une réunion spéciale bourse début campagne (conseillers, UFE, associations)
- Améliorer la communication lors des inscriptions et des réunions de rentrée
- Diriger les familles en difficulté vers les associations et conseillers

## Information spécifique

- Reprendre l'envoi de lettre aux parents d'enfants français atteignant 3 ans (information lycée et bourses)
- Organiser une réunion d'information pour remplir le dossier de bourse (poste + élus + APE + lycée)
- Communication renforcée : mails aux familles début campagnes, information lors inscriptions, sensibilisation inscription LEC
- Transparence sur le quotient familial et le calcul de la quotité

## 3.5 Aspects techniques et financiers

### Améliorations budgétaires

- Bloquer les frais d'écolage sur 15 ans pour familles avec enfants nouvellement entrants
- Étudier le phénomène d'auto-exclusion des familles
- Réflexion sur la triple peine quand l'IPA baisse sans variation des revenus
- Vigilance sur la croissance de l'enveloppe des bourses pour les 3-4 ans à venir
- Dénoncer les hausses brutales des frais d'écolage
- Sortir de la gestion de crise permanente
- Assurer la visibilité pour les familles s'engageant sur des cycles scolaires

### Nouvelles modalités

- Suivre systématiquement l'évolution du reste à charge
- Prendre en compte le site terminal des élèves boursiers
- Systématiser la tenue des conseils d'enseignement
- Diffuser les bonnes pratiques de conseils consulaires
- Mettre une IA dédiée à disposition des membres CCB
- Moyens humains suffisants pour les VAD (visites à domicile)
- Éviter que le logiciel soit la seule interface

## 3.6 Formations et dispositifs pédagogiques

### Formation des personnels

- Formation obligatoire prise en charge EBEP dans le parcours de formation initiale et continue des enseignants + assistants d'éducation
- Formation certifiante AESH de 10 heures (élaborée avec INSEI, déployée progressivement novembre 2025)
- Parcours M@gistère "École inclusive" (32 heures, 12 modules, badge certifiant pour tous personnels)

### **Dispositifs pédagogiques**

- Kit pédagogique EBEP pour chaque classe (si bénéficie à tous, non uniquement quelques élèves)
- Deux rencontres annuelles institutionnalisées familles EBEP-équipe pédagogique
- Harmonisation des plans d'accompagnement : PPRE, PAP, PAI, PPS et nouveau PAOA
- Création de pôles inclusion dans les établissements (pilotage local renforcé)
- Désignation de correspondants "école inclusive" au niveau des zones
- Révision des conventions AESH : convention famille-AESH et tripartite établissement-famille-AESH

### **Prise en charge éducative spécifique**

- Prendre en charge les spécialités Bac non disponibles au lycée local et suivies par CNED (pour élèves boursiers)
- Étudier les possibilités d'instruction CNED lors de l'orientation en 2nde professionnelle (pour élèves ne pouvant partir en France)
- Créer une bourse Transport (budget transport lourd pour familles)
- Proposer un soutien pédagogique pour familles dont enfants sont au CNED (résidant zones éloignées des établissements)
- Systématiser l'accompagnement à distance par équipes pédagogiques pour familles CNED

## **3.7 Équité sociale et réformes structurelles**

### **AESH - Critères et financement**

- Ne pas soumettre la bourse AESH au taux de handicap mais UNIQUEMENT à la notification MDPH
- Raccourcir les délais de prise de décision pour la prise en charge des AESH
- Créer un référent handicap sur la zone pour coordonner bilans médicaux et formations
- Solution institutionnelle AEFE formation AESH urgente
- Soutenir les initiatives locales de formation AESH en attendant la réponse institutionnelle

### **Allocations handicap - Réformes spécifiques**

- Introduire un plafond de revenus pour les aides handicap (économie estimée 200 000€ redéployable vers enfants handicapés)
- Appliquer les mêmes critères qu'en France pour l'AAH : entre 50-79% uniquement si restriction substantielle emploi
- Adapter le calcul des aides en intégrant les spécificités des besoins liés au handicap
- Supprimer le critère d'un taux minimum de 50% d'invalidité pour l'attribution des AESH

### **CFE - Financement et réformes**

- L'État finance 50% du dispositif "catégorie aidée" (vs 700 000€ actuels pour 25M€ de missions de service public)

- Intégrer une part de la CSG au budget de la CFE (financement durable de la "catégorie aidée")
- Créer des sous-catégories dans la "catégorie aidée" (élargir l'éligibilité à plus de familles)
- Redéfinir les sous-catégories : seuil de 200€ jusqu'à 450€
- Soutien à la proposition de loi n°1517 (Bencheikh-Carroi art.3 financement des missions de service public CFE)
- Refuser la réforme drastique de la CFE à budget constant
- Renforcer la présence locale de la Caisse par des référents CFE dans les pays à forte densité

### Continuité études post-bac

- Intégrer une question dans les formulaires CROUS sur les bourses scolaires perçues à l'étranger
- Harmoniser les documents entre résidents en France et français de l'étranger
- Information aux parents de terminale sur les aides sociales aux étudiants suivant une formation post-bac
- Résoudre les problèmes d'attribution des logements CROUS et des résultats Parcours Sup tardifs

### Questions bancaires et administratives

- Fluidifier les transactions bancaires France-étranger (mutualisation des besoins)
- Simplifier les conventions tripartites AESH (problématiques bancaires locales)

### Principes généraux d'équité

- Création d'une loi pour garantir la pérennité des aides sociales aux français de l'étranger
- MDPH spécialisée pour les français de l'étranger
- Appliquer les conditions d'attribution en France pour AEH/AAH (pas de conditionnement aux revenus parents)
- Collaboration établissements-service social consulat (suivi enfants situation précaire, alerte systématique)
- Maintien du contact humain : appels systématiques +70 ans (élargir +65 ans)
- Garantir la pérennité et la stabilité par un engagement financier de l'État renforcé
- Repenser la communication sur les dispositifs d'aide (s'appuyer sur les acteurs de la communauté française)
- Reconnaître la particularité française de ces dispositifs
- Inscrire dans les valeurs républicaines de fraternité

---

## 4. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

### Constats principaux

#### Pour les bourses scolaires

1. **Dysfonctionnement majeur de SCOLAIDE** impactant l'ensemble de la chaîne de traitement

2. **Inadéquation croissante des critères** face aux réalités économiques locales
3. **Retards structurels** dans les versements et notifications
4. **Manque de transparence** sur les calculs (IPPA, patrimoine)
5. **Problème de visibilité** sur les augmentations des frais de scolarité à moyen/long terme
6. **Auto-exclusion des familles** de classes moyennes face aux coûts

### **Pour les AESH**

1. **Précarité généralisée du statut** des accompagnants
2. **Charge financière excessive** pour les familles (avances d'un an)
3. **Manque de formation** des personnels encadrants
4. **Inadéquation des critères d'attribution** (seuil 50%)
5. **Retards chroniques** dans les remboursements
6. **Manque de coordination** entre établissements et familles

### **Enjeux transversaux**

1. **Fracture sociale** : risque d'école française élitaire
2. **Inéquité territoriale** : différences de traitement entre consulats
3. **Complexité administrative** : multiplication des procédures
4. **Manque de moyens** face à l'augmentation des besoins

### **Recommandations prioritaires**

#### **Réformes urgentes (0-6 mois)**

1. **Refonte complète de SCOLAIDE** avec formation généralisée et outils adaptés
2. **Suppression du seuil de 50% pour les AESH** - attribution sur notification MDPH uniquement
3. **Mise en place d'un préfinancement AESH** pour éviter les avances familiales
4. **Harmonisation des pratiques consulaires** via formations et instructions claires
5. **Communication d'urgence aux familles** sur les nouveaux dispositifs et calendriers

#### **Mesures structurelles (6-18 mois)**

1. **Création d'un quotient familial unique** pour simplifier l'instruction
2. **Professionnalisation du statut des AESH** avec protection sociale
3. **Révision des critères d'attribution** pour plus d'équité (patrimoine, IPPA, situations familiales)
4. **MDPH dédiée aux français de l'étranger** pour simplifier les procédures
5. **Formation obligatoire EBEP** pour tout le personnel éducatif

#### **Réformes systémiques (18 mois et plus)**

1. **Cadre légal renforcé** : définition par décret des conditions d'octroi (droit opposable)

2. **Financement pérenne CFE** : État finance 50% des missions de service public
3. **Mécanisme anti-inflation** : ajustement automatique des taux de base
4. **Contrôle des frais de scolarité** : transparence et justification des augmentations
5. **Mixité sociale garantie** : maintien de l'accès aux classes moyennes

### **Adaptations locales spécifiques**

1. **Prise en compte des réalités économiques locales** (inflation, changes, coût de la vie)
2. **Adaptation aux situations familiales** (garde partagée, familles binationales)
3. **Renforcement de l'accompagnement médical** local pour le handicap
4. **Coordination renforcée** avec les OLES et associations locales
5. **Soutien spécifique** aux familles éloignées des établissements

## **Impact budgétaire estimé**

### **Coûts supplémentaires identifiés**

- **AESH** : augmentation significative des enveloppes pour couvrir les besoins réels
- **Formation** : déploiement des parcours EBEP et AESH sur l'ensemble du réseau
- **MDPH dédiée** : création d'une structure spécialisée
- **CFE** : financement à 50% des missions de service public (environ 12,5M€ supplémentaires)

### **Gains attendus**

- **Efficacité** : réduction des dysfonctionnements et des coûts de traitement
- **Équité** : meilleur ciblage des aides, réduction des détournements
- **Continuité éducative** : stabilisation des parcours et réduction du décrochage scolaire
- **Attractivité du réseau** : maintien de la mixité sociale et du rayonnement français

### **Retour sur investissement**

Les réformes proposées nécessiteraient une augmentation budgétaire estimée entre 15 et 20%, mais permettraient :

- Une meilleure efficience des dépenses publiques
- Un renforcement de l'attractivité du réseau français
- Une préservation de la mixité sociale
- Une amélioration de la qualité de l'inclusion scolaire

## **Modalités de mise en œuvre**

### **Gouvernance**

- **Pilotage interministériel** : MEAE, Éducation nationale, Solidarités
- **Suivi parlementaire** : rapports annuels aux commissions spécialisées
- **Évaluation continue** : indicateurs de performance et de satisfaction

### **Calendrier de déploiement**

- **Phase 1 (2025)** : corrections urgentes Scolaide, suppression seuil 50% AESH
- **Phase 2 (2026)** : nouvelles formations, MDPH dédiée, préfinancement AESH
- **Phase 3 (2027)** : réforme des critères, cadre légal renforcé, financement CFE

### **Conditions de succès**

- **Volonté politique** : engagement budgétaire pluriannuel
- **Formation des acteurs** : appropriation des nouveaux dispositifs
- **Communication** : information claire aux familles et aux partenaires
- **Évaluation** : suivi des impacts et ajustements réguliers

---

*Rapport établi sur la base de l'analyse de 28 documents (pour 150 propositions) consulaires et institutionnels représentant les contributions des conseils consulaires, webinaires ministériels, cahiers d'acteurs et organismes représentatifs dans le cadre des Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger - 2025*